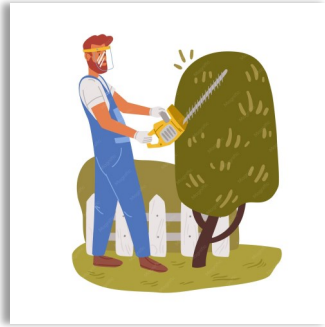
NEWSLETTER

N° 132 - novembre 2026

Inscrivez un ami à la newsletter, c'est rapide ! mairie@choisy.fr
Pour vous désinscrire : mairie@choisy.fr

INFORMATIONS COMMUNALES





HAIES EN BORDURE DE VOIRIE : UN ENTRETIEN INDISPENSABLE AVANT L'HIVER

À l'approche de l'hiver, nous rappelons aux propriétaires riverains des voies publiques que l'entretien des haies et des plantations situées sur leur propriété leur incombe. Lorsque ces végétaux débordent sur la route, le trottoir ou les espaces de circulation, leur taille ne relève pas de l'entretien assuré par la collectivité.

En bordure de route et de trottoir, merci de vérifier que vos haies et vos branches:

⇒ ne débordent pas sur la chaussée et ne réduisent pas l'espace nécessaire au passage des véhicules
⇒ ne réduisent pas la largeur des trottoirs et ne contraignent pas les piétons à se déporter sur la chaussée
⇒ ne gênent pas le passage des véhicules de collecte des déchets ou des engins agricoles
⇒ ne masquent pas les panneaux de signalisation

⚠️ Aux carrefours, intersections et dans les virages

La visibilité est essentielle pour éviter les accidents. Les haies et les plantations doivent être entretenues de manière à préserver la visibilité des véhicules, des piétons et des cyclistes.

📌 En cas de manquement

Lorsque des plantations privées avancent sur l'emprise d'une voie publique et que leur entretien pour garantir la sécurité n'est pas assuré, le maire peut, après mise en demeure restée sans effet, faire procéder aux travaux d'élagage nécessaires aux frais du propriétaire, dans les conditions prévues par la réglementation (article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

À noter : les chemins ruraux sont soumis à une réglementation spécifique en matière d'entretien des haies.

Merci à chacun pour sa vigilance et sa participation !

🏆 CHOISY VEUT METTRE À L'HONNEUR SES SPORTIFS !

La commune souhaite valoriser les talents sportifs locaux, faire connaître leurs réussites et donner envie aux plus jeunes de suivre leur exemple !

L'objectif est de recenser et fédérer les athlètes confirmés de niveau régional et national, voire plus, de notre commune afin de se faire connaître aux habitants, valoriser les talents locaux et rompre l'isolement.

Quelle que soit votre spécialité sportive, si vous avez fait un podium, été primé ou médaillé lors de ces deux ou trois dernières années, un habitant, M. Serge Lavorel, propose de rencontrer ces sportifs afin de suggérer un article dans un prochain bulletin municipal du Choisy-liens.

Vous pratiquez un sport à haut niveau ? Faites-vous connaître auprès de M. Serge LAVOREL !

serge.lavorel66@gmail.com

0626933577

INFORMATIONS CCFU

Vos produits chimiques usagers vont en déchetterie !

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, **les déchets chimiques des particuliers ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations.**

>Il faut les déposer en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.



RAPPEL : Du 26 octobre au 28 mars, la déchetterie intercommunale passe en horaires d'hiver et fermera ses portes à 17h30.

Du broyat est également à votre disposition à la déchetterie. Demandez aux gardiens. Ils vous guideront.



INFORMATIONS DU MOIS

PREVENTION DES ARNAQUES

La mairie ne mandate personne pour vous vendre quelque chose à domicile.

Ni détecteur de fumée, ni diagnostic payant, ni travaux, ni filtre à eau. Un visiteur qui se dit « envoyé par la mairie » pour vous faire signer ou payer est un démarcheur, voire un escroc.

Un doute ? Appelez l'accueil de la mairie au numéro que vous connaissez, jamais à celui que donne le visiteur.

Une vraie visite est annoncée à l'avance, et un vrai agent ne vous fait rien payer sur le pas de la porte.

https://portail-habitat.fr/faux-agents



APPEL À PROJETS JEUNES – MSA

Tu as entre 11 et 22 ans et tu as une idée de projet pour faire bouger les choses autour de toi ? La MSA peut t'aider à la concrétiser !

Depuis plus de 20 ans, la MSA accompagne les jeunes dans le cadre de son concours « Appel à Projets Jeunes – Mieux vivre en milieu rural ».

🎯 L'objectif : permettre aux jeunes d'imaginer et de réaliser leurs propres projets, de prendre des responsabilités et de contribuer à la vie de leur territoire.

À la clé : des dotations pouvant aller jusqu'à 5 000 €, dans le cadre des concours départemental et national !

Qui peut participer ?

Les groupes de jeunes de 11 à 22 ans, issus du milieu rural ou non, porteurs d'un projet de développement social local.

Attention : les jeunes doivent obligatoirement être accompagnés par une structure (association, établissement scolaire, commune, etc.).

📅 Date limite : vendredi 26 février 2027 à 16 h.

Tu as une idée ? N'attends pas pour te lancer ! Contacte l'organisateur en amont pour obtenir les renseignements nécessaires et préparer ton dossier.

N'hésitez pas à partager cette information autour de vous : une belle initiative commence parfois par une simple idée !





Maladie Caméléon … La maladie qui avance masquée…

Une campagne nationale d'information et de dépistage de l'amylose cardiaque à transthyrétine.

Quel rapport entre un canal carpien opéré, une perte progressive de l'audition et une insuffisance cardiaque ? Ces troubles, parfois séparés de plusieurs années, peuvent être les premiers indices d'une même pathologie : l'amylose cardiaque à transthyrétine, surnommée la « Maladie Caméléon ».

Le 3 novembre, le Centre Hospitalier Annecy Genevois participera à une campagne nationale de dépistage mobilisant près de 50 établissements en France.

L'objectif : repérer cette maladie avant que les atteintes cardiaques ne deviennent trop importantes, notamment chez les personnes de plus de 50 ans présentant certains antécédents rhumatologiques, orthopédiques ou ORL.

Ensemble, démasquons la Maladie Caméléon,

Ensemble, sauvons des vies !

COTE ASSOCIATIONS

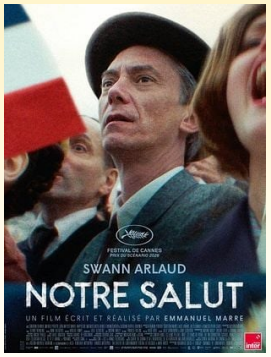
CINEBUS A CHOISY novembre 2026. Pour les mois suivants : www.cinebus.fr
Le programme du cinéma des alentours est disponible en mairie.

12/11 17h00



Lorsqu'une mystérieuse tempête surprend leur navire, la Pat' Patrouille s'échoue sur une île tropicale encore inexplorée… et peuplée de dinosaures ! Ils y rencontrent Rex, un chiot courageux installé sur l'île depuis des années et devenu un véritable expert des dinosaures. Mais leur ennemi de toujours, M.Hellinger, arrive lui aussi sur l'île avec un projet dangereux : exploiter ses richesses naturelles en creusant des mines. Ses actions imprudentes déclenchent bientôt l'éruption d'un gigantesque volcan endormi. La Pat' Patrouille se retrouve alors entraînée dans une série de missions de sauvetage spectaculaires, plus impressionnantes que tout ce qu'elle a connu jusqu'ici. Elle devra arrêter M. Hellinger et sauver l'île avant qu'il ne soit trop tard.

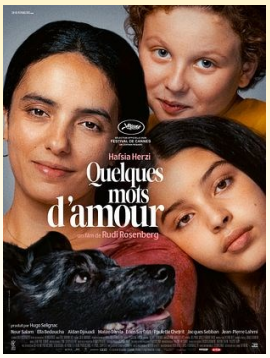
12/11 20h30



En septembre 1940, alors que le régime de Pétain s'installe à Vichy, Henri Marre, 49 ans, arrive sans argent ni relations, loin de sa famille. Convaincu que la nouvelle administration peut enfin lui offrir la place qu'il mérite, il défend ses idées patriotiques et ses méthodes d'ingénieur pour « relever la France ». Mais derrière cette ambition se cache peut-être surtout le désir d'échapper à ses propres échecs.

26/11 20h30

Sarcelles, 1995. Erika élève seule ses deux enfants. Sa fille Abigaëlle se persuade que son père, qu'elle n'a jamais connu, l'aime en silence quelque part. Lorsqu'elle se met en tête de le retrouver, Erika se sent obligée de l'aider, tout en cherchant à la protéger. En grandissant, la quête d'Abigaëlle se transforme en obsession, entraînant avec elle sa mère, sa meilleure amie, et tous ceux qui comptent.



RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT POUR LES ACTUS DU MOIS DE DECEMBRE !